

ORDRE DU JOUR

- 1 - Commissions municipales permanentes : Création et désignation des membres
- 2- Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS
- 3 - Désignation des membres élus municipaux au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 4 - Fixation des conditions de dépôts des listes pour la Commission de Délégation de Service Public
- 5 - Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P)
- 6 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O)
- 7 - Commission communale des impôts directs (CCID) - Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres
- 8 - Désignation d'un délégué de la commune au sein du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG)
- 9 - Désignation d'un délégué au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG)
- 10 - Désignation des délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale (SIER) - Annule et remplace la délibération n°6 du 20.03.26
- 11 - Désignation de représentants auprès de l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »
- 12 - Désignation d'un représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 13 - Indemnités des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués
- 14 - Personnel communal – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes permanents
- 15 - Personnel communal – création de 6 emplois d'adjoints techniques en contrat d'accroissement saisonnier d'activité– Postes non permanents
- 16 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Pour information :

- Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT
- Rapport d'activité Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre 2025